



Me Maurice Boileau, Ad. E.
Barreau de Montréal
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2008

Retraité depuis 2002, Me Maurice Boileau continue encore aujourd'hui à contribuer à la profession, puisqu'il poursuit ses activités à titre de conciliateur désigné par le bâtonnier de Montréal en ce qui a trait aux mandats de l'aide juridique. À ce titre, il tente de réconcilier la position des avocats de pratique privée qui acceptent des mandats de l'aide juridique et qui n'ont pas reçu les sommes demandées de la part du Centre communautaire juridique qui a donné le mandat.

Avocat en pratique privée pendant 15 ans, il se joint à l'organisation du Barreau de Montréal en 1980. Embauché à titre de conciliateur des comptes d'honoraires pour les mandats de l'aide juridique, il devient finalement directeur général de l'organisation, fonction qu'il occupera pendant 22 ans, soit jusqu'en juillet 2002. Aux dires de ses collègues, son travail contribuera à l'essor de 35 comités, dont plusieurs ont eu un impact, tant sur la pratique du droit que sur l'image de l'avocat auprès du public.